

VILLE DE REPENTIGNY
PROJET DE RÈGLEMENT DE TARIFICATION 78-32
ANNEXE « A »

DESCRIPTION	TARIF	TAXES			REMARQUE	POSTE			
		INCLUSES	EN SUS	EXONERÉES					
6. SERVICE DE L'URBANISME ET DU DÉVELOPPEMENT DURABLE									
6.2.3 Autres demandes									
c) Demande de projet particulier de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble (PPCMOI) Demande en vertu du Règlement relatif au zonage incitatif	6 000 \$			✓	- 2 000 \$ non remboursable pour étude et analyse ; - 4 000 \$ non remboursable à compter de la recommandation favorable du CCU au conseil municipal	01.234.60.112			
6.2.4 Autres frais									
i) Frais afin de rendre les lieux sécuritaires	Coût réel plus les frais d'administration			✓	Selon les modalités prévues au règlement numéro 600 et ses amendements	01.233.90.047			